



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
(FASHS)



Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole
(LaGREA)

***Journal de Géographie Rurale Appliquée et
Développement
(J_GRAD)***



ISSN : 1840-9962

N °2, décembre 2021

Volume 2

COMITE DE PUBLICATION

Directeur de Publication : Professeur Moussa GIBIGAYE

Rédacteur en Chef : Dr (MC) Bernard FANGNON

Conseiller Scientifique : Professeur Brice SINSIN

COMITE SCIENTIFIQUE

BOKO Michel (UAC, Bénin)

SINSIN Brice (UAC, Bénin)

ZOUNGRANA T. Pierre, Université de
Ouagadougou, (Burkina Faso)

AFOUDA Fulgence (UAC, Bénin)

AGBOSSOU Euloge (UAC, Bénin)

TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin)

TOHOZIN Antoine Yves (UAC, Bénin)

KOFFIE-BIKPO Cécile Yolande (UFHB,
Côte d'Ivoire)

GUEDEGBE DOSSOU Odile (UAC,
Bénin)

OFOUEME-BERTON Yolande (UMN,
Congo)

CHOPLIN Armelle (Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne, France)

SOKEMAWU Koudzo (UL, Togo)

VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin)

TCHAMIE Thiou Komlan, Université de
Lomé (Togo)

SAGNA Pascal, Université Cheikh Anta
Diop (Sénégal)

OGOOWALE Euloge (UAC, Bénin)

HOUNDENOU Constant (UAC, Bénin)

KOLA Edinam (UL, Bénin)

CLEDJO Placide (UAC, Bénin)

CAMBERLIN Pierre, Université de Dijon
(France)

OREKAN Vincent O. A. (UAC, Bénin)

ODOULAMI Léocadie (UAC, Bénin)

GONZALLO Germain (UAC, Bénin)

KAMAGATE Bamory, Université Abobo-
Adjamé, UFR-SGE (Côte d'Ivoire)

KAUDJHIS ASSI-Joseph Université
Alassane OUATARA (Côte d'Ivoire)

YOUSSAOU ABDOU KARIM Issiaka
(UAC, Bénin)

HOUINATO Marcel, (UAC, Bénin)

BABATOUNDE Séverin (UAC, Bénin)

COMITE DE LECTURE

TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin), DOSSOU GUEDEGBE Odile (UAC, Bénin), TOHOZIN Antoine (UAC, Bénin), VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin), VIGNINOUS Toussaint (UAC, Bénin), GIBIGAYE Moussa (UAC, Bénin), YABI Ibouaïma (UAC, Bénin), ABOUDOU, YACOUBOU MAMA Aboudou Ramanou (UP, Bénin), AROUNA Ousséni (UNSTIM, Bénin), FANGNON Bernard (UAC, Bénin), GNELE José (UP, Bénin), OREKAN Vincent (UAC, Bénin), TOKO IMOROU Ismaïla (UAC, Bénin), VISSOH Sylvain (UAC, Bénin), AKINDELE A. Akibou (UAC, Bénin), BALOUBI David (UAC, Bénin), KOMBIENI Hervé (UAC, Bénin), OLOUKOÏ Joseph (AFRIGIS, Nigéria), TAKPE Auguste (UAC, Bénin), ABDOULAYE Djafarou (UAC, Bénin), DJAUGA Mama (UAC, Bénin), NOBIME George (UAC, Bénin), OUASSA KOUARO Monique (UAC, Bénin), GBENOU Pascal (UAC, Bénin), GUEDENON D. Janvier (UAC, Bénin), SABI YO BONI Azizou (UAC, Bénin), DAKOU B. Sylvestre (UAC, Bénin), TONDRO MAMAN Abdou Madjidou (UAC, Bénin)

ISSN : 1840-9962

Dépôt légal : N^o 12388 du 25-08-2020, 3ème trimestre Bibliothèque Nationale Bénin

SOMMAIRE

N°	TITRES	Pages
1	GBEROU séni^{1*}, TOKO IMOROU Ismaïla¹, AROUNA Ousséni^{1,2}, SABI LOLO ILOU Bernadette¹, TOKO ISSIAKA Nourou¹ : <i>Services écosystemiques des aires de conservation de la biodiversité et leurs périphéries au nord-bénin dans les communes de sinende et ouassa-pehunco</i>	5-21
2	ADELAKOUN Jean Raphael¹, VISSOH Sylvain^{1, 3}, SEYDOU Waïdi^{1, 2} YABI Ibouaïma^{1, 2} : <i>Dynamique foncière et ses implications sur la maîtrise du territoire dans le département du Plateau</i>	22-31
3	MENGHO EZONE Mauricette Tina¹, BERTON-OFOUEME Yolande² : <i>Mutations de l'habitat rural en milieu forestier dans la Sangha (République du Congo)</i>	32-44
4	AG AHMED Elmahmoud¹, AZIHOU Akomian Fortuné², SANOGO Mamoutou², TOYI Mireille Scholastique², SAMAKE Sagaba², DIALLO Hady², YATTARA Elmouloud¹ & SINSIN Brice¹ : <i>Mécanismes de génération de revenus dans la réserve de biosphère de la boucle du Baoule au Mali</i>	45-60
5	BOKO Nouvewa Patrice Maximilien, SOUDO T. Marius, AZONHE Thierry Herve S. Nicephore & HOUSSOU Christophe Segbe : <i>Rythme climatique et pathologie dans l'arrondissement de Sèmè- Podji (Bénin, Afrique de l'Ouest)</i>	61-78
6	KONAN Aya Suzanne : <i>La gare sitarail, pôle de distribution des produits dérivés du manioc vers le Burkina-Faso</i>	79-90
7	OGOOWALE Romaric : <i>Impacts des activités socio-économiques sur l'environnement de la lagune côtière (secteur Togbin- Avlékété) au sud du Bénin</i>	91-100
8	KONE Basoma¹, SILUE katienefowa Adèle² : <i>Développement de la plantation d'anacardier et sécurité alimentaire dans la Sous-Préfecture de Sediogo, (nord de la Côte- d'Ivoire)</i>	101-113
9	WOKOU Cossi Guy : <i>Les Plans Fonciers Ruraux (PFR) : Une alternative de sécurisation des terres agricoles face aux contraintes socio-climatiques a Agbangnizoun dans le département du Zou au Bénin</i>	114-124
10	AROUNA Ousséni : <i>Analyse spatiale de l'accaparement des terres au Sud-Bénin</i>	125-139
11	KOUADIO Anne Marilyse¹, M'BRA Koffi Claude² : <i>Effets transformateurs et perturbateurs de l'orpaillage illicite sur l'espace de Bocanda-Côte- d'Ivoire</i>	140-155
12	GBAGUIDI Ruben S. Joël *, CLEDJO Placide F. G. A. : <i>Vulnérabilité de la production agricole aux événements climatiques extrêmes en région Agonlin</i>	156-167
13	SOUMAHORO Manlé, YAO Kouadio Marcel, SARAKA Kouamé Alain, DJAKO Arsène : <i>Accès au foncier et développement de l'hévéaculture dans la Sous-Préfecture d'Ettrokro (centre-est de la Côte- d'Ivoire)</i>	168-181

14	DAKOU Bio Sylvestre, YEHOUEYOU Comlan Constant, et FANGNON Bernard : <i>Incidences des systèmes de culture sur la production vivrière dans la dépression d'Issaba (Sud-Est du Bénin)</i>	182-196
15	PARAPE OTO ISSA Abdou-Raouf, ASSOUNI Janvier, DAKO KPACHA Sabine Mètohué, KISSIRA Aboubakar : <i>Stratégies d'adaptation des producteurs pour une culture cotonnière réduisant les risques liés à la production du coton dans la commune de Banikoara, Bénin</i>	197-208
16	KOUAKOU KONAN Bienvenue Marcos, KOFFI Simplicie Yao : <i>Effets de la dynamique spatiale des plantations de manguiers sur les cultures vivrières à Sinématiali, nord de la Côte d'Ivoire</i>	209-222
17	KONLANI Nayondjoa : <i>Production de la fumure animale et gestion endogène de la fertilité des terres agricoles à Poukperk dans la commune 2 de Tandjoare au nord Togo</i>	223-236

ANALYSE SPATIALE DE L'ACCAPAREMENT DES TERRES AU SUD-BENIN

SPATIAL ANALYSIS OF LAND GRABBING IN SOUTH BENIN

AROUNA Ousséni

Laboratoire de Géosciences, de l'Environnement et Applications (LaGEA), Université Nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques (UNSTIM), Abomey, Bénin, Email : arounaousseni@gmail.com

RESUME

L'accaparement des terres a pris des proportions importantes depuis la double crise alimentaire et financière de 2008 avec des impacts économiques, sociaux et environnementaux importants. Jusque-là, l'on sait très peu sur la cartographie de l'accaparement des terres et des changements de l'occupation des terres induits par ce phénomène. La présente recherche a pour objectif de cartographier l'accaparement des terres au Sud-Bénin. Les méthodes utilisées sont les enquêtes socio-foncieres et la cartographie diachronique des changements spatio-temporels de l'occupation des terres induits par l'accaparement des terres. La cartographie de l'accaparement des terres a révélé que la plupart des arrondissements en dehors des arrondissements urbains des communes d'Abomey-Calavi, d'Allada et de Tori-Bossito connaissent le phénomène d'accaparement des terres. Les superficies des terres accaparées varient globalement de 10 à 500 ha dans un contexte socio-foncier où la superficie par actif agricole ne dépasse guère 0,50 ha. La cartographie des changements de l'occupation des terres engendrés par l'accaparement des terres dans les communes d'Abomey-Calavi, d'Allada et de Tori-Bossito a révélé que les formations naturelles notamment les forêts denses, les forêts claires et les savanes boisées ont été converties en champs, en plantations et en habitations. Près de 60 % des domaines achetés étaient occupés par la végétation naturelle. Après l'achat, tous les domaines achetés ont été convertis en champs, en plantations de teck et d'acacia. L'accaparement des terres contribue alors à la conversion des formations naturelles en formations anthropiques.

Mots clés : accaparement des terres, cartographie, changements, Sud-Bénin

ABSTRACT

Land grabbing has taken on significant proportions since the twin food and financial crises of 2008, with major economic, social and environmental impacts. Until now, very little is known about the mapping of land grabbing and the land use changes induced by this phenomenon. The objective of this research is to map land grabbing in South Benin. The methods used are socio-foncial surveys and diachronic mapping of spatio-temporal changes in land use induced by land grabbing. The mapping of land grabbing revealed that most of the districts outside the urban districts of Abomey-Calavi, Allada and Tori-Bossito are experiencing land grabbing. The area of land grabbed varies from 10 to 500 ha in a socio-foncier context where the area per agricultural worker hardly exceeds 0.50 ha. The mapping of land use changes caused by land grabbing in the District of Abomey-Calavi, Allada and Tori-Bossito revealed that natural vegetation types such as dense forests, woodlands have been converted into fields, plantations and houses. Almost 60% of the purchased estates were occupied by natural vegetation. After purchase, all purchased estates were converted into fields, teak and acacia plantations. Land grabbing then contributes to the conversion of natural vegetation types into man-made formations.

Keywords: land grabbing, mapping, changes, South Benin

INTRODUCTION

La terre constitue l'un des facteurs essentiels du développement en Afrique. Au-delà des aspects économiques, plusieurs paramètres sociaux entourent l'accès, le contrôle et la gestion des terres en Afrique. La terre est au cœur de la sécurité alimentaire en Afrique (M. Abdoulaye, 2021, p.10). En 2008, une crise alimentaire sans précédent a frappé le monde. Les prix des denrées alimentaires telles que le blé et le riz ont doublé voire triplé dans certains cas. Les causes de cette crise alimentaire sont encore disputées ; mais on estime que la spéculation boursière et la ruée vers la production d'agrocarburants constituent les causes fondamentales (M. Minville et R. A. St-Paul, 2013, p. 11). Les acquéreurs des terres qui sont le plus souvent des multinationales et les élites nationales, affectent ces terres acquises à toutes sortes d'activités : construction des infrastructures (portuaires, marchandes, etc.), production de

biocarburants, etc. Une étude réalisée par W. Anseeuw *et al.* (2012, p.4) a montré que la production alimentaire n'est pas le principal objectif des transactions foncières. Sur les 71 millions d'hectares de transactions que ces auteurs ont pu référencer, 22 % concernaient les exploitations minières, le tourisme, l'industrie manufacturière et la sylviculture et les trois quarts des 78 % restants destinés à la production agricole concernaient les biocarburants.

Au Bénin, investir dans l'achat de la terre et dans la production agricole constitue une tradition (M. Abdoulaye, 2021, p.13). Ainsi, les fonctionnaires de l'administration et les hommes d'affaires ont, depuis des années, acheté des terres pour y pratiquer souvent une agriculture pérenne telle que la production de bois de teck ou d'arbres fruitiers. Les superficies concernées étaient toujours limitées, de l'ordre de 20-50 hectares. Cependant depuis une dizaine d'années, le phénomène a pris de l'ampleur avec l'achat de superficies plus importantes et l'entrée d'investisseurs étrangers et des multinationales dans l'acquisition de terres dans les régions considérées comme les greniers du Bénin (P. Nonfodji, 2011, P.8).

Le Sud-Bénin est un cas représentatif de cette problématique d'accaparement des terres. En effet, il s'agit d'une région dans laquelle se trouve la ville de Cotonou, capitale économique du Bénin. Avec l'engorgement de cette capitale économique, les activités industrielles, commerciales et autres activités consommatrices d'espace sont actuellement orientées vers toute la région Sud du Bénin (O. Arouna, 2018, p.118) notamment les communes d'Abomey-Calavi, de Tori-Bossito et d'Allada. Avec les transactions foncières qui sont devenues une activité commerciale porteuse, toutes les terres de ces communes sont convoitées. Dans un tel contexte foncier, il est opportun de questionner l'état de l'occupation des terres qui constitue le premier critère pour apprécier la santé d'un territoire (P. C. Djogbénou, 2010, p.32). Les outils du Système d'Information Géographique offre de larges possibilités pour faire une analyse holistique de ce territoire avec un focus sur l'accaparement des terres (D. Issiako, 2021, p.15).

La question de l'accaparement des terres a été analysée d'abord en termes de localisation. Ensuite, les changements induits par l'accaparement des terres ont été évalués à travers l'historique de l'occupation des terres grâce aux archives de télédétection (O. Arouna, 2017, p.17 ; M. Abdoulaye *et al.*, 2021, p.518). La présente recherche a pour objectif global de cartographier l'accaparement des terres au Sud-Bénin. Elle est basée sur l'hypothèse qui prédit que l'accaparement des terres induit des changements importants d'occupation des terres.

1. MATERIEL ET METHODES

Présentation du cadre géographique de recherche

La zone de recherche est constituée de trois communes du Sud-Bénin à savoir Abomey-Calavi, Tori-Bossito et Allada (Figure 1).

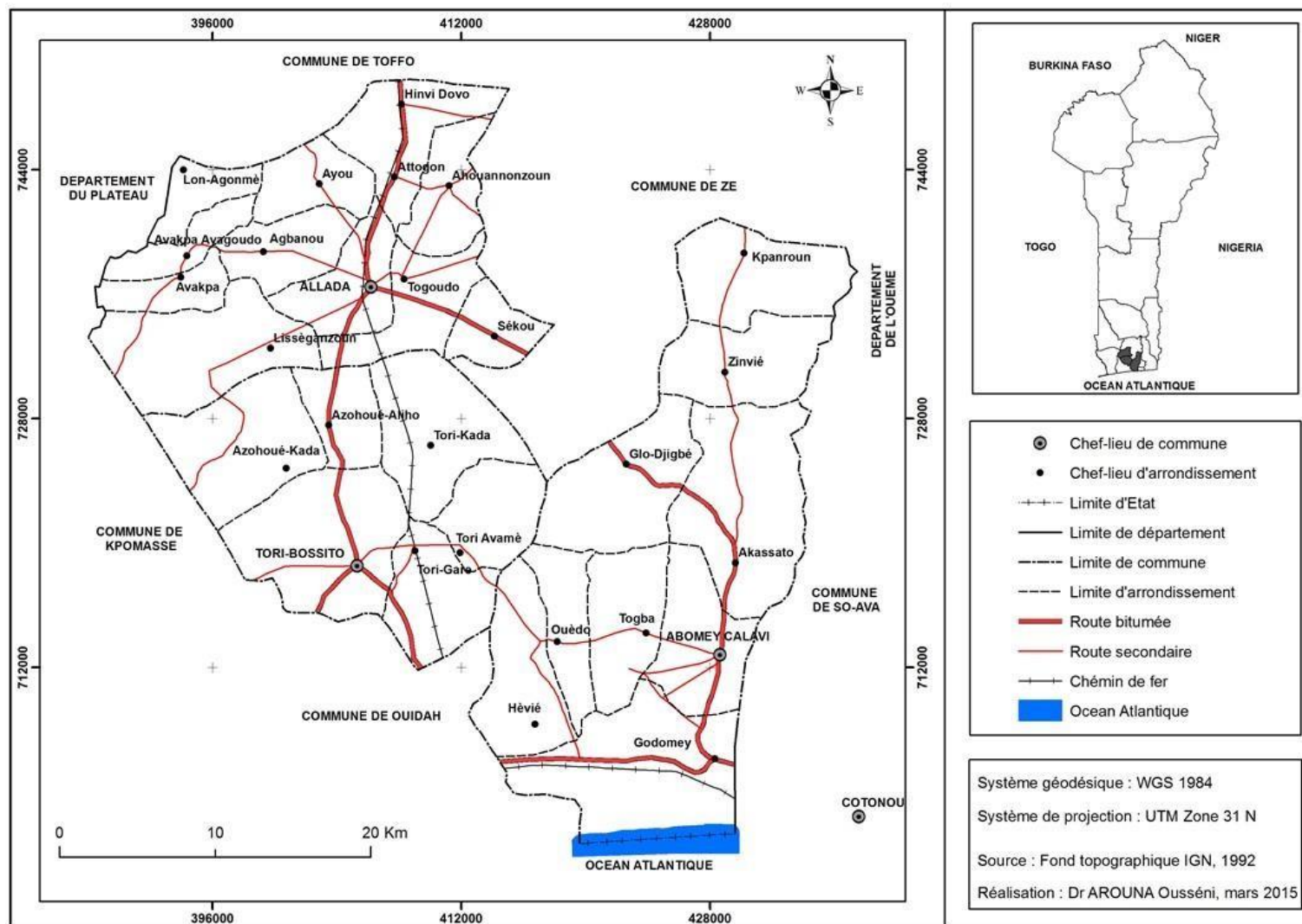


Figure 1 : Situation géographique de la zone de recherche

Approche méthodologique

Cartographie de l'accaparement des terres

La cartographie de l'accaparement des terres a débuté par la réalisation de la carte d'occupation des terres du Sud-Bénin. La carte d'occupation des terres du Sud-Bénin a été réalisée à partir des ortho-images obtenues du capteur Quickbird de 2010.

Après une mission de reconnaissance, les ortho-images ont été interprétées selon la méthode de l'interprétation par objet à l'aide du logiciel BerkeleyImageSeg. Le logiciel BerkeleyImageSeg a permis de produire, de façon automatique, une couche préliminaire de types d'occupation des terres. Ce logiciel offre l'avantage de considérer autant la signature spectrale des pixels que leur patron de distribution et d'agencement.

Grâce à cette particularité, il a été possible de définir des algorithmes d'analyse spatiale afin de segmenter automatiquement les ortho-images en polygones qui s'apparentent à ceux qu'aurait tracé un photo-interprète expérimenté. En réalité, la segmentation obtenue par le logiciel BerkeleyImageSeg est plus précise et plus détaillée car elle n'est pas limitée par l'agilité de manipulation du curseur à l'écran. De plus, l'utilisation d'algorithmes et l'application de règles précises assurent une meilleure uniformité dans la segmentation des ortho-images couvrant le Sud-Bénin.

Une fois que la segmentation a été réalisée, des codes d'occupation des terres aux différents polygones répartis sur l'ensemble de l'image ont été attribués. Les caractéristiques de ces polygones ont été ensuite analysées mathématiquement par le logiciel BerkeleyImageSeg, ce qui a permis de classer automatiquement tous les autres polygones selon leur appartenance aux familles de référence. La détermination du type d'occupation des terres de référence a été appuyée par les données GPS prises au cours de la mission de reconnaissance. Un contrôle-terrain a été réalisé. Les résultats de l'interprétation et du contrôle-terrain ont permis d'établir la matrice de confusion. A partir de cette matrice, la précision des cartes a été évaluée.

Les terres accaparées ont été identifiées sur la carte d'occupation des terres réalisée avec le concours des services des affaires domaniales des collectivités locales décentralisées. Une campagne de terrain a été ensuite réalisée afin de vérifier les terres ayant fait l'objet d'accaparement. Les limites des terres qui n'ont pas été identifiées sur la carte ont été enregistrées au GPS sur le terrain.

Cette combinaison de méthodes a permis de disposer d'une cartographie de l'accaparement des terres au Sud-Bénin.

Enquêtes socio-foncieres

L'objectif des enquêtes socio-foncieres est de déterminer les limites des terres accaparées, les acteurs et les différentes formes d'accaparement des terres au Sud-Bénin. La carte des terres accaparées et les questionnaires ont été les principaux outils de réalisation des enquêtes socio-foncieres. Les questionnaires ont été administrés aux acquéreurs des parcelles (multinationales et autres particuliers), aux autorités locales, aux agents des services communaux en charge du foncier et aux propriétaires terriens (producteurs locaux).

L'ensemble des données socio-foncières et socio-économiques collectées ont été analysées à l'aide du tableur Excel.

Cartographie des changements spatio-temporels de la végétation induits par l'accaparement des terres

La cartographie diachronique de l'occupation des terres a permis de déterminer les changements spatio-temporels de la végétation induits par l'accaparement des terres. La carte de l'occupation des terres réalisée à partir des ortho-images de 2010 a été comparée à la carte de l'occupation des terres réalisée à partir des images Landsat TM de 1995.

Il existe plusieurs méthodes de détection des changements de la végétation : comparaison des signatures spectrales, comparaison des indices de végétation et comparaison des classifications. Etant donné que les images satellites ne sont pas obtenues à partir des mêmes capteurs, la méthode de comparaison des classifications a été préférée (O. Arouna, 2017, p. 49).

Les limites des terres accaparées ont été ensuite affichées sur les cartes d'occupation des terres de 1995 et de 2010. Les changements induits par l'accaparement des terres sur la végétation ont été alors identifiés. Le logiciel ArcGIS a été utilisé.

2. RESULTATS

Les résultats sont organisés en deux points : cartographie de l'accaparement des terres et changements spatio-temporels induits par l'accaparement des terres après la crise alimentaire mondiale de 2008. Il s'agit des cartes d'occupation des terres de 1995 et de 2010. La précision moyenne des cartes tourne autour de 90% ; ce qui est suffisant pour faire une analyse objective.

Cartographie de l'accaparement des terres

Plusieurs domaines ont été acquis par les nationaux et les multinationales dans les trois communes étudiées (Abomey-Calavi, Allada et Tori-Bossito) (Figure 2). L'accaparement des terres dans la commune d'Abomey-Calavi concerne 5 arrondissements sur les 9 arrondissements que compte cette commune. Il s'agit des arrondissements de Kpanroun, de Hêvié, de Togba, de Glo-Djigbé et de Ouèdo. La faible disponibilité foncière et les fortes pressions urbaines et agro-foncières sont des facteurs déterminants de l'accès à la terre dans la commune d'Abomey-Calavi. Les modes d'accès à la terre sont : l'héritage, l'achat, le gage, la location, l'emprunt et le métayage. C'est dans ce contexte socio-foncier que se déroule l'accaparement des terres. Les superficies concernées varient de 15 à 200 ha. Cette faible superficie des terres accaparées s'explique par le fait que la commune d'Abomey-Calavi est en réalité une commune urbaine qui joue fondamentalement le rôle de cité-dortoir pour la ville de Cotonou. Dans ce contexte, le foncier a pris de la valeur car les parcelles sont achetées à des fins d'habitation. Ces cas d'acquisition de terres de faible superficie par quelques multinationales et surtout par les élites nationales méritent quand même d'être considérés comme des accaparements de terres car la superficie disponible par actif agricole ne dépasse guère 0,25 ha dans cette commune.

La commune de Tori-Bossito se trouvant à l'ouest de la commune d'Abomey-Calavi connaît aussi des cas importants d'accaparement des terres. Tous les arrondissements sont touchés par le phénomène d'accaparement des terres avec une forte concentration des domaines accaparés dans l'arrondissement de Tori-Avamè. Les modes d'accès à la terre sont l'héritage, l'achat, le métayage, la location, l'emprunt et rarement la donation. La location est surtout développée pour l'ananas pour une durée de 13 mois environ à cause du cycle relativement long de cette culture. La pression foncière sur la terre devient de plus en plus forte du fait de plusieurs facteurs dont notamment la vente abusive de vastes domaines aux cadres et fonctionnaires étrangers qui

les thésaurisent et l'occupation d'une partie non négligeable de cette commune par le projet de construction de l'Aéroport de Glo-Djigbé. Les trois quarts de ce domaine aéroportuaire se retrouvent à Tori-Bossito. Une partie est réservée au port sec. Les pressions foncières sont alors réelles dans cette commune.

La commune d'Allada est située au nord des deux précédentes communes. En dehors de l'arrondissement urbain (Allada-Centre), on assiste à l'accaparement des terres dans les 11 arrondissements restants (Figure 2). La superficie des domaines vendus aux multinationales et aux élites nationales varie de 5 à 500 ha. Le mode d'accès à la terre se fait, soit par héritage, soit par achat, don ou location. Les familles autochtones demeurent les grands propriétaires terriens. Il y a en outre une disponibilité relativement importante de terres agricoles mais qui sont détenues par des particuliers. Cette disponibilité de terres s'amenuise de jour en jour sous la pression de l'accaparement des terres.

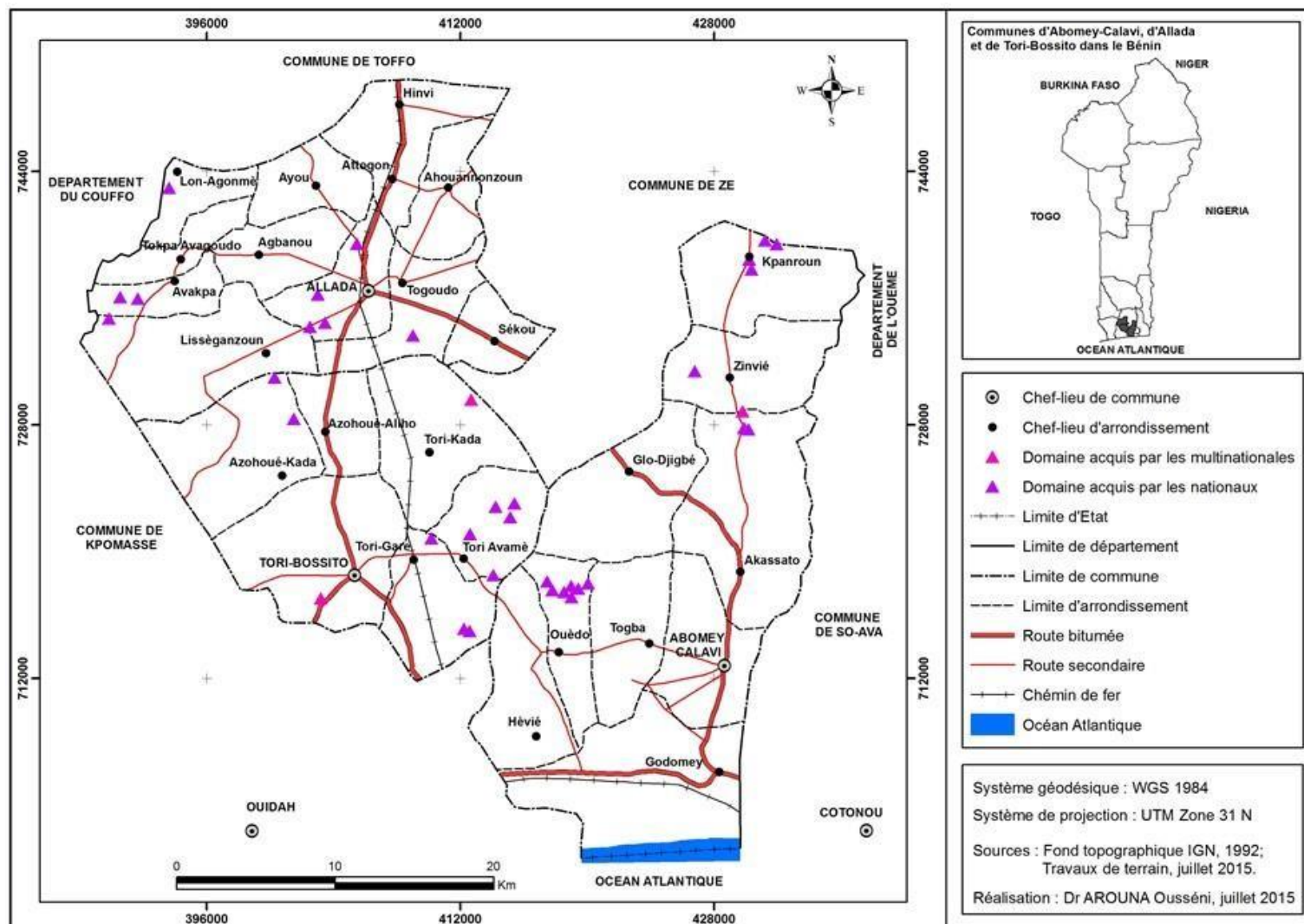


Figure 2 : Répartition des domaines vendus dans les communes d'Abomey-Calavi, d'Allada et de Tori-Bossito

Changements de l'occupation des terres et de la végétation

Les changements de l'occupation des terres ont été analysés à deux niveaux : changements globaux de l'occupation des terres et dégradation du couvert végétal induits par l'accaparement des terres.

Changements globaux de l'occupation des terres

Les changements globaux de l'occupation des terres sont relatifs à l'analyse de la dynamique de l'occupation des terres à l'échelle des trois communes étudiées de 1995 à 2010 (Figure 3).

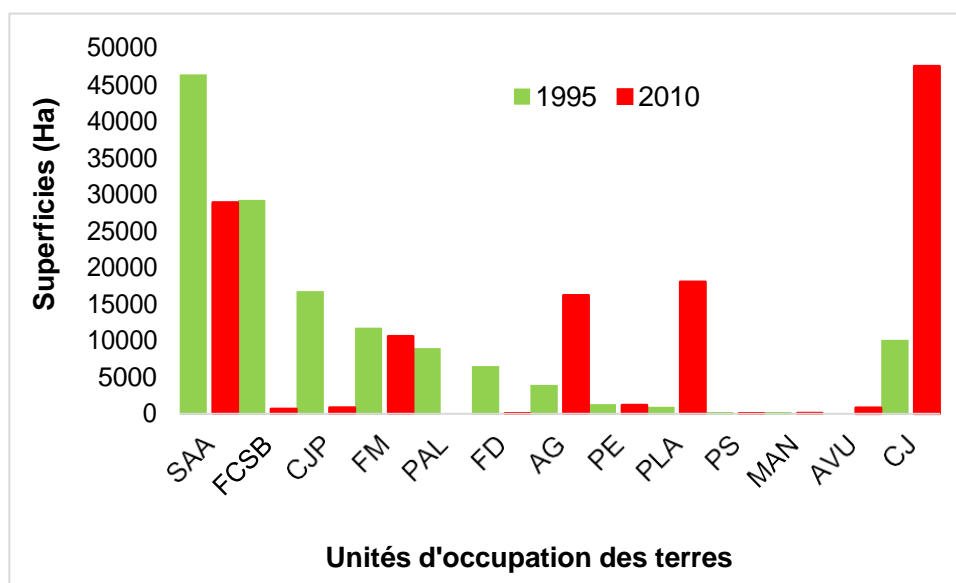


Figure 3 : Evolution des superficies des unités d'occupation des terres de 1995 à 2010 dans les communes d'Abomey-Calavi, d'Allada et de Tori-Bossito

Légende : SAA : Savanes Arborées et Arbustives, FCSB : Forêts Claire et Savanes Boisées, CJP : Champs et Jachères sous palmeraies, FM : Formations Marécageuses, PAL : Palmeraies, FD : Forêts Denses, AG : Agglomérations, PE : Plans d'Eau, PLA : Plantations, PS : Plages sablonneuses, MAN : Mangroves, AVU : Aires de végétation en milieu urbain, CJ : Camps et Jachères

L'examen de la figure 3 a montré qu'en 1995, on notait la présence de grandes étendues de forêts denses et de forêts claires. En 1995, il y avait aussi l'existence de vastes palmeraies.. L'examen de cette figure a révélé aussi que la superficie des savanes arborées et arbustives est passée de plus de 40 000 ha à moins de 30 000 ha. Les forêts claires et savanes boisées sont passées de 30 000 ha de 1995 à moins de 1000 hectares en 2010. Par contre les formations anthropiques notamment les plantations, les mosaïques de champs et jachères et les agglomérations ont connu une augmentation de leur superficie. Par exemple, les mosaïques de champs et jachères sont passées de près de 2 000 ha en 1995 à plus de 40 000 ha en 2010. La superficie des plantations est passée de 1 000 ha à plus de 15 000 ha dans la même période.

En 2010, toutes les formations naturelles ont été fragmentées (Figure 4).

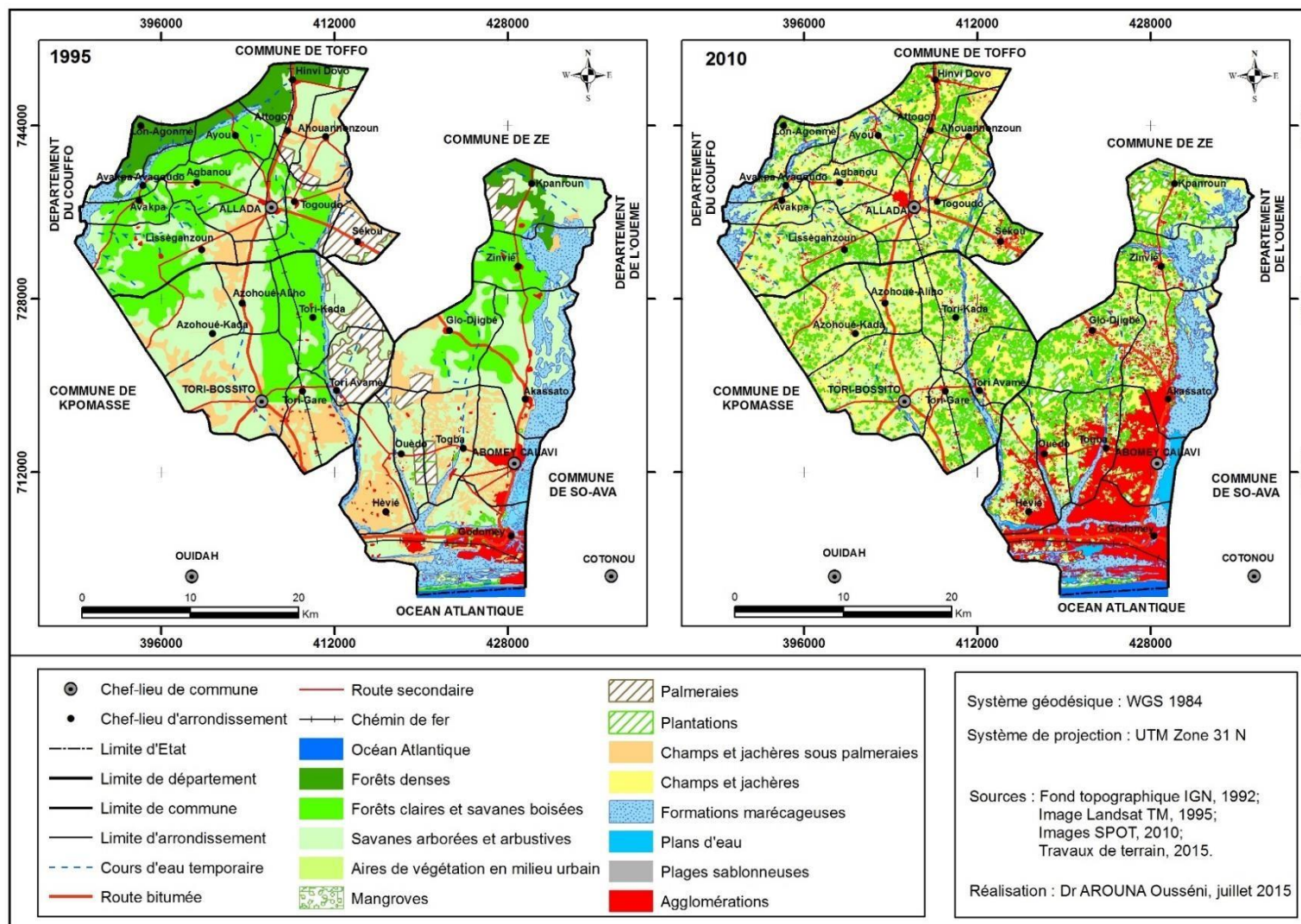


Figure 4 : Changements de l'occupation des terres dans les Communes d'Abomey-Calavi, d'Allada et de Tori-Bossito de 1995 à 2010

Dégradation du couvert végétal induite par l'accaparement des terres

La plupart des cas d'accaparement des terres ont engendré la dégradation du couvert végétal. Quelques cas ont été présentés (Figures 5, 6 et 7).

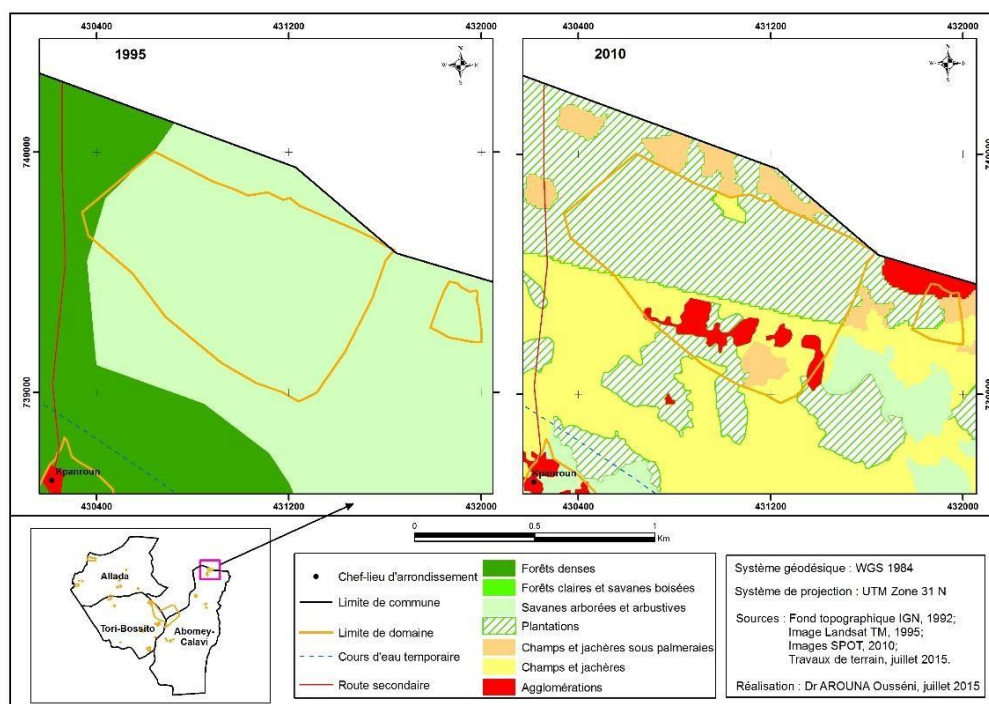


Figure 5 : Dégradation du couvert végétal naturel dans un domaine accaparé dans la commune d'Abomey-Calavi

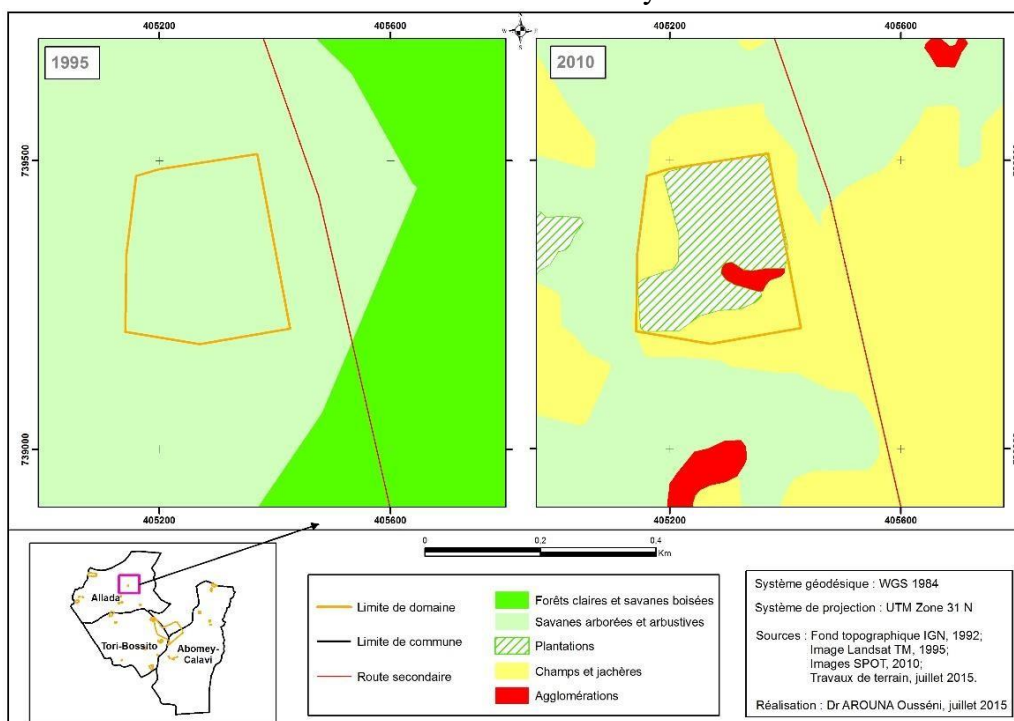


Figure 6 : Dégradation du couvert végétal naturel dans un domaine accaparé dans de la commune d'Allada

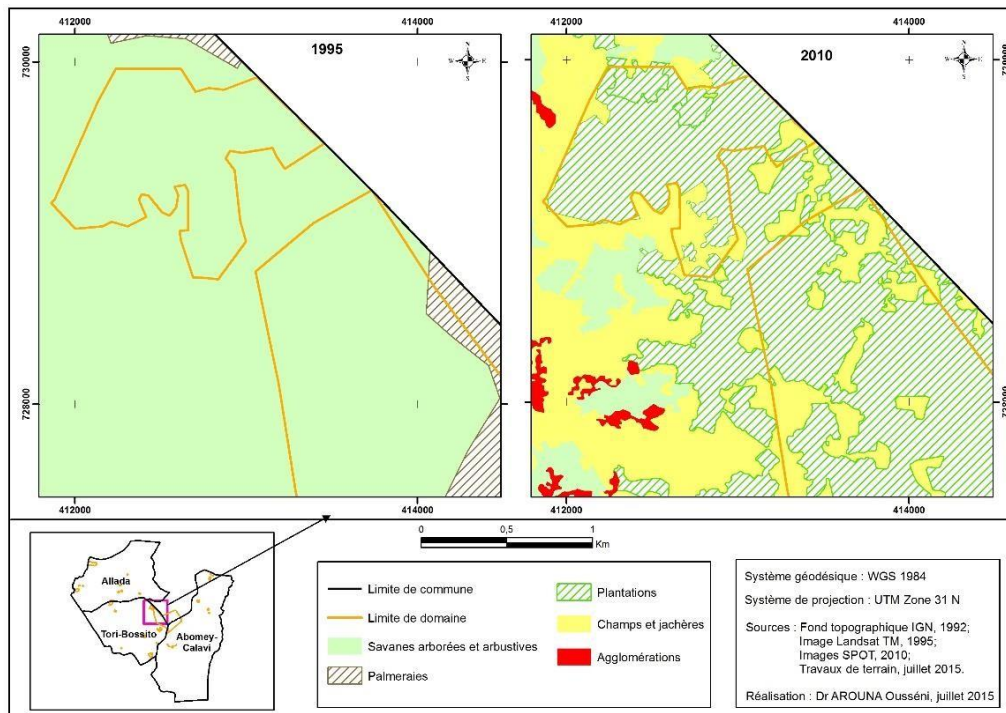


Figure 7 : Dégradation du couvert végétal naturel dans un domaine accaparé dans la commune de Tori-Bossito

En examinant les figures 5, 6 et 7, il ressort que l'accaparement des terres engendre une conversion de la végétation naturelle en en plantations, champs et habitations.

Dans le secteur de la commune d'Abomey-Calavi (Figure 5), les forêts denses, les forêts claires et les savanes boisées ont été converties en champs, en plantations et en habitations. Cette conversion de la végétation naturelle en formations anthropiques s'accompagne d'une perte de la diversité floristique.

Dans le secteur de la commune d'Allada (Figure 6), les forêts claires et savanes boisées et les savanes arborées et arbustives ont été transformées en champs et en habitations après un défrichage qui emporte la plupart des arbres.

La situation est similaire dans la commune de Tori-Bossito (Figure 7). On y observe une transformation des savanes arborées et arbustives et de petites portions de palmeraies en plantations de teck.

Une synthèse des changements de l'occupation des terres induits par les accaparements des terres a été réalisée (Figure 8).

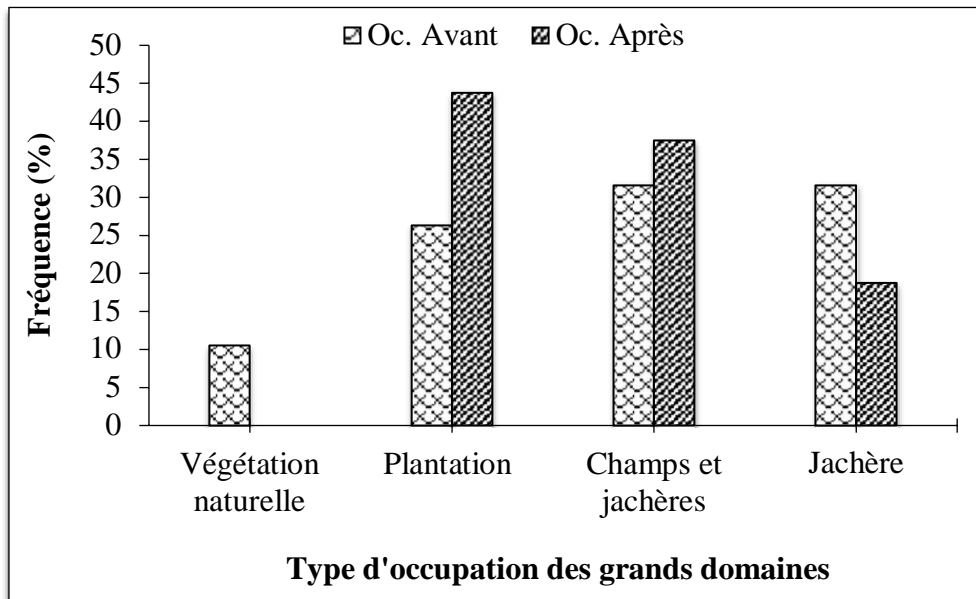


Figure 8: Synthèse de la dégradation de la végétation naturelle engendrée par l'accaparement des terres dans les Communes d'Abomey-Calavi, d'Allada et de Tori-Bossito

Légende :

Oc. Avant : occupation avant l'acquisition ; Oc. Après : occupation après l'acquisition

L'examen de la figure 8 montre que les domaines achetés étaient occupés par la végétation naturelle. Après l'achat, ces domaines accaparés deviennent majoritairement des plantations de teck et d'acacia, des champs notamment des champs d'ananas et de maïs.

3. DISCUSSION

Les outils de la géomatique notamment la cartographie constitue un outil privilégié pour étudier la question foncière (A. Donzel *et al.*, 2008, p. 67 ; B. Yang and J. He, 2021, P.5) qui est une problématique essentiellement spatiale (M. Abdoulaye, 2021, p. 15). Les résultats de l'analyse spatiale des accaparements des terres au Sud-Bénin ont révélé que les superficies des terres accaparées varient globalement de 10 à 500 ha. Pour plusieurs auteurs, la superficie minimale requise pour qualifier une acquisition foncière d'accaparement de terre est de 1 000 ha (P. Baridomo, 2012, p.3 ; M. Richards, 2013, p.11 ; I. Amsallem, 2015, p.3. Pourtant des acquisitions de moins de 1 000 ha opérées par des élites locales ou nationales peuvent avoir des effets cumulés sur la répartition des terres et la production agricole. La superficie moyenne de l'accaparement des terres dans les communes étudiées est de 200 ha. Ces accaparements ont d'énormes conséquences sur la disponibilité des terres cultivables. En effet, dans les communes concernées par la présente recherche où la superficie moyenne cultivable par actif agricole est de 0,50 ha, une acquisition de 200 ha prive en moyenne 800 paysans de terres cultivables. C'est pourquoi, ces transactions foncières avec des superficies variant de 10 à 500 ha sont considérées comme des accaparements des terres dans le cadre de la présente recherche en considérant le contexte socio-foncier du Sud-Bénin. Ces résultats rejoignent ceux de C. Friis et J. Ø. Nielsen (2016, p. 123) qui ont constaté que les accaparements de terre de petites superficies ont des implications négatives sur l'occupation des terres en accélérant l'érosion et les systèmes d'irrigation au Nord de Laos. Ils concluent que les accaparements des terres à petite échelle ont des implications à grande échelle. P. Messerli (2013, p. 529) en faisant une synthèse

bibliographique sur les acquisitions des terres à grande échelle, ont révélé que ces pratiques foncières ont de lourdes conséquences sur la biodiversité. L'accaparement des terres est ainsi considéré comme un moteur de changement environnemental (E. D. Lazarus, 2014, p. 74).

La cartographie de l'accaparement des terres a révélé que les domaines achetés par les nationaux et les multinationales se trouvent globalement dans les arrondissements ruraux des communes d'Abomey-Calavi, d'Allada et de Tori-Bossito. Le phénomène a commencé à prendre de l'ampleur à partir de 2009. On peut alors en déduire qu'il s'agit de l'acquisition massive des terres suite à la double crise alimentaire et énergétique de 2008 (M. Minville et R. A. St-Paul, 2013, p.35).

Deux catégories d'acteurs à savoir les vendeurs et les acheteurs participent aux opérations d'accaparement des terres. Dans les communes étudiées, la majorité des vendeurs sont des paysans. A moyen et long termes, il aura dans ces communes des paysans sans terres qui seront obligés de s'installer à Cotonou où ils exerceront des métiers précaires. A long terme, les conséquences de l'accaparement va déstructurer l'organisation sociale. Par exemple, cette perte des terres est synonyme de perte d'héritage pour les générations futures (S. Diallo, 2012, p.13). Les acheteurs sont majoritairement des opérateurs économiques nationaux contrairement à la plupart des situations d'accaparement des terres. Cela est certainement dû à l'indisponibilité de grandes superficies de terres dans cette partie du Bénin caractérisée par une forte densité de population.

La cartographie diachronique de l'occupation des terres a montré que la plupart des terres accaparées qui étaient constituées de formations végétales naturelles (savanes et forêts) ont été converties en champs et en plantations. L'accaparement des terres est donc un facteur de dégradation de l'environnement. Ces résultats rejoignent ceux de S. Diallo (2012, p.14) qui ont révélé que l'accaparement des terres en Afrique engendre la destruction de la biodiversité par suite de la monoculture intensive. L'hypothèse qui prédit que l'accaparement des terres induit des changements importants d'occupation des terres est alors vérifiée.

CONCLUSION

L'accaparement des terres a un impact réel sur l'occupation des terres et la biodiversité végétale par ricochet. Dans les communes d'Abomey-Calavi, d'Allada et de Tori-Bossito au Bénin, l'accaparement des terres concernent les superficies relativement modestes (200 ha en moyenne). Ceci s'explique par le fait que c'est une zone qui connaît de fortes pressions foncières. Les superficies des domaines achetés par les multinationales sont plus importantes que ceux des nationaux.

Plusieurs acteurs interviennent dans l'accaparement des terres. Il s'agit principalement des acheteurs et des vendeurs, les intermédiaires et les agents des administrations communales et de l'Etat central.

Les communes étudiées connaissent véritablement un changement de l'occupation des terres. Ce changement est caractérisé par la conversion des formations végétales naturelles en champs, en plantations et en habitations. Tous les domaines accaparés étudiés connaissent ce phénomène de changement de l'occupation des terres notamment de dégradation du couvert végétal. L'accaparement des terres contribue alors à la dynamique régressive du couvert végétal.

La dynamique régressive de la végétation et l'état de la biodiversité végétale sont intimement liées. La biodiversité végétale des domaines accaparés est largement dominée par les espèces exotiques. On en déduit que l'accaparement des terres a des impacts négatifs sur la biodiversité végétale des communes étudiées.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABDOULAYE Moussadikou, AROUNA Ousséni et TOKO IMOROU Ismaïla, 2021, Cartographie à base de l'imagerie satellitaire des changements de l'occupation des terres induits par les transactions foncières dans la commune de N'Dali au Nord-Bénin, *International Journal of Progressive Sciences and Technologies*, **28**, 518-538.

ABDOULAYE Moussadikou, 2021, Cartographie de la dynamique foncière et son effet sur l'occupation des terres et la biodiversité végétale dans la commune de N'Dali au Nord-Bénin, Thèse de Doctorat en Géographie, Ecole Doctorale Pluridisciplinaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin, 231 p.

AMSALLEM Isabelle, 2015, *Jatropha et accaparement des terres*, Réseau JatroREF, 20 p.

ANSEEUW Ward., ALDEN WILY Liz., COTULA Lorenzo and TAYLOR Michael, 2012, *Land Rights and the Rush for Land: Findings of the Global Commercial Pressures on Land Research Project*, ILC, Rome, 84 p.

AROUNA Ousséni, 2018, « Cartographie diachronique de l'occupation des terres dans le Sud-Bénin et perspectives d'aménagement », *Mu kara sani*, **027**, 116-131.

AROUNA Ousséni, 2017, *Changements de l'occupation des terres et nécessité de l'aménagement du territoire à l'échelle locale en Afrique (Cas de la Commune de Djidja au Bénin)*, L'Harmattan, Paris, France, 222 p.

BARIDOMO Paul, 2012, *Les enjeux des acquisitions massives des terres agricoles en Afrique et situation en Côte d'Ivoire*, Communication, INADES-Formation, 9 p.

DIALLO Safiatou, 2012, *L'accaparement des terres agricoles en Afrique*, Travail de session, Faculté des Sciences Sociales, Université d'Ottawa, 22 p.

DJOGBENOU Coovi Paul, 2010, Analyse multicritère des Plans d'Aménagement et de Gestion participatifs des forêts classées au Bénin : développement d'un modèle durable, Thèse de Doctorat en Gestion de l'Environnement, Ecole Doctorale Pluridisciplinaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin, 226 p.

DONZEL André, FRANÇOIS Daniel, GENIAUX Ghislain et NAPOLEONE Claude, 2008, *Les déterminants socio-économiques des marchés fonciers*, Cahier n° 19, Territoires méditerranéens, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, France, 119 p.

FRIIS Cecilie et Nielsen Jonas Østergaard, 2016, « Small-scale land acquisitions, large-scale implications: Exploring the case of Chinese banana investments in Northern Laos », *Land Use Policy*, **57**, 117-129.

ISSIAKO Dramane, 2021, Cartographie prospective de l'occupation des terres et de la biodiversité végétale de la forêt classée de l'Alibori Supérieur au Nord-Bénin, Thèse de Doctorat en Géographie, Ecole Doctorale Pluridisciplinaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin, 231 p.

LAZARUS Eli D, 2014, « Land grabbing as a driver of environmental change », *Area*, 46.1, 74-82, doi: 10.1111/area.12072.

MESSERLI Peter, HEINIMANN Andreas, GIGER Markus, BREU Thomas and SCHONWEGER Oliver, 2013, « From ‘land grabbing’ to sustainable investments in land: potential contributions by land change science », *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 5:528-534.

MINVILLE Miryam. & ST-PAUL Rose-Anne, 2013, *Acquisition des terres en Afrique de l'Ouest-Revue de littérature*, REDTAC – Université de Montréal, 227 p.

NONFODJI Paulette, 2011, *China's Farmland Rush in Benin: Toward a Win-Win Economic Model of Cooperation?* International Conference on Global Land Grabbing, University of Sussex, United Kingdom.

RICHARDS Michael, 2013. *Impacts sociaux et environnementaux des acquisitions de terres à grande échelle destinées à l'agriculture en Afrique, en particulier en Afrique occidentale et centrale*. Washington, DC : L'Initiative des Droits et Ressources, 62 p.

YANG Bin and HE Jun, 2021, « Global Land Grabbing: A Critical Review of Case Studies across the World », In *Land*, 10, consulté le 10/12/2021, <https://doi.org/10.3390/land10030324>.

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

1- Contexte, Justification et Objectifs du journal

Le développement des territoires ruraux est une préoccupation prise en compte par de nombreux organismes internationaux que nationaux à travers les projets et programmes de développement.

En Afrique, le défi du développement est indissociable du devenir des espaces ruraux. Les territoires ruraux sont caractérisés par d'importantes activités rurales qui influencent sur la dynamique du monde rural et la restructuration des espaces ruraux.

En effet, de profondes mutations s'observent de plus en plus au sein du monde rural à travers les activités agricoles et extra agricoles. Des innovations s'insèrent dans les habitudes traditionnelles des ruraux. Cela affecte sans doute le système de production des biens et services et les relations entre les villes et campagnes.

Ainsi, dans ce contexte de mutation sociétale, de nouvelles formes d'organisation spatiale s'opèrent. Ces nouvelles formes dénotent en partie par les différents modes de faire-valoir. Aussi, plusieurs composantes environnementales sont-elles impactées et nécessitent donc une attention particulière qui interpelle aussi bien les dirigeants politiques, les organismes non étatiques et les populations locales pour une gestion durables des espaces ruraux.

Par ailleurs, le contexte de la décentralisation, le développement à la base implique toutes les couches sociales afin d'amorcer réellement le développement. Ainsi, la femme rurale, à travers le rôle qu'elle joue dans le système de production de biens et services, mérite une attention particulière sur le plan formation, information et place dans la société en pleine mutation.

Enfin, en analysant le contexte socioculturel et l'évolution de la croissance démographique que connaissent les campagnes, les questions d'assainissement en milieu rural doivent de plus en plus faire l'objet des préoccupations majeures à tous les niveaux de prises de décision afin de garantir à tous un cadre de vie sain et réduire l'extrême pauvreté en milieu rural.

Le premier numéro du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) du Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREA) s'inscrit dans la logique de parcourir de façon profonde tous les aspects liés au monde rural. A ce titre, les axes thématiques prioritaires ci-après seront explorés.

Axe 1 : Dynamique des espaces ruraux et Aménagement de l'espace rural

- ✓ Mutations spatiales et dynamique des espaces ruraux ;
- ✓ Gestion du foncier rural et environnementale ;
- ✓ Climat, aménagements hydroagricoles ;
- ✓ SIG et gestion des territoires ruraux ;
- ✓ Gouvernance et planification des espaces ruraux.

Axe 2 : Economie rurale

- ✓ Activités agricoles et sécurité alimentaire ;
- ✓ Ecotourisme ;
- ✓ Artisanat rural ;
- ✓ Territoires, mobilité et cultures.

Axe 3 : Genre et développement rural

- ✓ Femmes et activités rurales ;
- ✓ Développement local ;
- ✓ Echanges transfrontaliers dans les espaces ruraux ;
- ✓ Hygiène et assainissement en milieu rural.

2. Instructions aux auteurs

Politique éditoriale

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) publie des contributions originales en français ou en anglais dans tous les domaines de la science sociale.

Les contributions publiées par le journal représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) est semestrielle. Il apparaît deux fois par an, tous les six mois (juin et décembre).

Soumission et forme des manuscrits

Le manuscrit à soumettre au journal doit être original et n'ayant jamais été fait objet de publication au paravent. Le manuscrit doit comporter les adresses postales et électroniques et le numéro de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances. Ce manuscrit soumis au journal doit impérativement respecter les exigences du journal.

La période de soumission des manuscrits est de : 01 au 31 août 2020.

Retour d'évaluation : 30 septembre 2020.

Date de publication : 15 décembre 2020.

Les manuscrits sont envoyés sur le mail du journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) à l'adresse: journalgrad35@gmail.com avec copie à Monsieur Moussa GIBIGAYE <moussa_gibigaye@yahoo.fr>.

Langue de publication

J_GRAD publie des articles en français ou en anglais. Toutefois, le titre, le résumé et les mots clés doivent être donnés dans deux langues (anglais et français).

Page de titre

La première page doit comporter le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète. Elle devra comporter également un titre courant ne dépassant pas une soixantaine de caractères ainsi que l'adresse postale de l'auteur, à qui les correspondances doivent être adressées.

- Le titre de l'article est en corps 14, majuscule et centré avec un espace de 12 pts après le titre (format > paragraphe > espace après : 12 pts).
- Les noms et prénoms des auteurs doivent apparaître en corps 12, majuscule et centré et en italique.
- Les coordonnées des auteurs (appartenance, adresse professionnelle et électronique) sont en corps 10 italique et alignés à gauche.

Résumé

Le résumé comporte de 250 à 300 mots et est présenté en Français et en Anglais. Il ne contient ni référence, ni tableau, ni figure et doit être lisible. Il doit obligatoirement être structuré en cinq parties ayant respectivement pour titres : « Description du sujet », « Objectifs », « Méthode », « Résultats » et « Conclusions ». Le résumé est accompagné d'au plus 05 mots-clés. Le résumé et les mots-clés sont composés en corps 9, en italique, en minuscule et justifiés.

Introduction

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été réalisée. Elle doit permettre au lecteur de juger de l'étude et d'évaluer les résultats acquis.

Corps du sujet

Le corps du texte est structuré suivant le modèle IMReD. Chacune des parties joue un rôle précis. Elles représentent les étapes de la présentation.

Introduction

L'introduction doit indiquer le sujet et se référer à la littérature publiée. Elle doit présenter une question de recherche.

L'objectif de cette partie est de mettre en avant l'intérêt du travail qui est décrit dans l'article et de justifier le choix de la question de recherche et de la démarche scientifique.

Matériel et méthodes

Cette partie doit comprendre deux volets : présentation succincte du cadre de recherche et l'approche méthodologique adoptée.

2.3.5.3 Résultats

Les résultats sont présentés sous forme de figures, de tableaux et/ou de descriptions. Il n'y a pas d'interprétation des résultats dans cette partie. Il faut particulièrement veiller à ce qu'il n'y ait pas de redondance inutile entre le texte et les illustrations (tableaux ou figures) ou entre les illustrations elles-mêmes.

2.2.5.4 Discussion

La discussion met en rapport les résultats obtenus à ceux d'autres travaux de recherche. Dans cette partie, on peut rappeler l'originalité et l'intérêt de la recherche. A cet effet, il faut mettre en avant les conséquences pratiques qu'implique cette recherche. Il ne faut pas reprendre des éléments qui auraient leur place dans l'introduction.

Conclusion

Cette partie résume les principaux résultats et précise les questions qui attendent encore des réponses.

Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique.

L'ensemble du texte est en corps 12, minuscule, interligne simple, sans césure dans le texte, avec un alinéa de première ligne de 5 mm et justifié (Format > paragraphe > retrait > 1ère ligne > positif > 0,5 cm). Un espace de 6 pts est défini après chaque paragraphe (format > paragraphe > espace après : 6 pts). Les marges (haut, bas, gauche et droite) sont de 2,5 cm.

- Les titres (des parties) sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale
- La hiérarchie et le format des titres seront les suivants :

Titre de premier ordre : (1) MAJUSCULE GRAS justifié à gauche

Titre de 2ème ordre : (1-1) Minuscule gras justifié à gauche

Titre de 3ème ordre : (1-1-1) Minuscule gras italique justifié à gauche

Titre de 4ème ordre : (1-1-1-1) Minuscule maigre ou puces.

Rédaction du texte

La rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes, en évitant les répétitions.

Remerciements

Les remerciements au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être adressés en terme concis.

Références

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'Auteur, année de publication, pages citées);

Exemples :

1-Selon C. Mathieu (1987, p. 139) aucune amélioration agricole ne peut être réalisée sans le plein accord des communautés locales et sans une base scientifique bien éprouvée ;

2-L'autre importance des activités non agricoles, c'est qu'elles permettent de sortir les paysans du cycle de dépendance dans laquelle enferment les aléas de la pluviométrie (M. Gueye, 2010, p. 21) ;

3-K. F. Yao *et al.*, (2018, p.127), estime que le conflit foncier intervient également dans les cas d'imprécision ou de violation des limites de la parcelle à mettre en valeur. Cette violation des limites de parcelles concédées engendre des empiètements et des installations d'autres migrants parfois à l'issue du donateur.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

- Nom et Prénom (s) de l’auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, les pages (pp.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d’un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d’un ouvrage, d’un mémoire ou d’une thèse, d’un rapport, d’une revue ou d’un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d’édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l’édition (ex : 2ndeéd.). Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d’auteur.

Références bibliographiques Article

dans revue

GIBIGAYE Moussa, HOUINSOU Auguste, SABI YO BONI Azizou, HOUNSOUNOU Julio, ISSIFOU Abdoulaye et DOSSOU GUEDEGBE Odile, 2017, Lotissement et mutations de l’espace dans la commune de Kouandé. *Revue Scientifiques Les Cahiers du CBRST*, **12**, 237-253

Ouvrages, rapport

IGUE Ogunsola John, 2019, *les activités du secteur informel au Bénin : des rentes d’opportunité à la compétitivité nationale*, Paris, France, Karthala, 252 p.

Articles en ligne

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l’espace public à Abidjan. In : *L’Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

Chapitre d’ouvrage

OFOUEME-BERTON Yolande, 1993, Identification des comportements alimentaires des ménages congolais de Brazzaville : stratégies autour des plats, in Muchnik, José. (coord.). *Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales*, 1993, Paris, L’harmattan, 167-174.

Thèse ou mémoire :

FANGNON Bernard, 2012, *Qualité des sols, systèmes de production agricole et impacts environnementaux et socioéconomiques dans le Département du Couffo au sud-ouest du Bénin*. Thèse de Doctorat en Géographie, EDP/FLASH/UAC, p.308

Frais d’inscription

Les frais de soumission sont fixés à 40.000 FCFA (quarante mille Francs CFA).

Conformément à la recommandation du comité scientifique du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*), les soumissionnaires sont priés de bien vouloir s’acquitter de leur frais de publication dès la première soumission sur la plateforme de gestion des publications du Journal. Les articles ne seront envoyés aux évaluateurs qu’après paiement par les auteurs des frais d’instruction et de publication qui s’élèvent à quarante mille francs (40.000 F CFA) par envoi Western Union, RIA, MONEYGRAM ou par mobile money (**Préciser les noms et prénoms**) à **Monsieur SABI YO BONI Azizou** au numéro +229 97 53 40 77 (WhatsApp). Le reçu doit être scanné et envoyé à l’adresse suivante <journalgrad35@gmail.com> avec copie à Monsieur **Moussa GIBIGAYE** <moussa_gibigaye@yahoo.fr>.

Contacts

Pour tous autres renseignements, contacter l’une des personnes ci-après,

- Monsieur Moussa GIBIGAYE +229 95 32 19 53
- Monsieur FANGNON Bernard +229 97 09 93 59
- Monsieur SABI YO BONI Azizou +229 97 53 40 77